

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.1.1	Accueil des étudiants et professionnels de santé sur l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Pôle de Santé de l'Albret et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Charlène AYGALENG et Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2	✖ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Développer l'attractivité du territoire en matière de démographie médicale
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Désertification médicale de l'Albret : manque de professionnels de santé (généralistes et spécialistes)
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Favoriser et structurer l'arrivée de nouveaux professionnels de santé sur le territoire de l'Albret 1/ Inciter les professionnels du territoire à devenir Maîtres de stage 2/ Valoriser le territoire et les services proposés auprès des étudiants et des Professionnels de santé (mise à disposition d'un logement T5, mise en réseau, offre culturelle et de loisirs, ...) 3/ Faciliter le repérage des locaux disponibles 4/ Se positionner en lobbyistes sur le sujet des stages/internats
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	1/ Inciter les professionnels du territoire à devenir Maîtres de stage : - Organiser des réunions d'information et de plaider sur le sujet, en lien avec l'université et les professionnels qui organisent la formation sur le département pour diffuser l'information, - Permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans le montage de leur dossier de candidature 2/ Valoriser le territoire et les services proposés auprès des étudiants et des Professionnels de santé : - Organiser la communication sur le territoire et sur le logement étudiant mis à leur disposition gratuitement (se mettre en relation avec les représentants des étudiants, organiser des rencontres avec les étudiants originaires de l'Albret et ceux en stage actuellement sur le territoire, développer des supports de communication pour inciter à venir sur le territoire, ...) - Identifier les freins et les leviers pour une meilleure installation des étudiants (lien avec les représentants étudiants) auprès des étudiants actuels / de ceux déjà venus en Albret / auprès des maîtres de stage 3/ Faciliter le repérage des locaux disponibles - Créer une base de données des locaux vacants/disponibles, prêts à accueillir des professionnels de santé sur le territoire 4/ Se positionner en lobbyistes sur le sujet des stages/internats - Développer une argumentation et identifier / solliciter des ressources supplémentaires (demander un internat au CH Nérac, demander une extension des aides à l'installation à tous les professionnels/organisations collectives)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Augmentation du nombre de Maîtres de stage sur le territoire (3) Augmentation du nombre d'étudiants accueillis en stage (6) Nombre de rencontres étudiants (3) Mise en place et gestion/utilisation d'une base de données pour les locaux vacants Ressources supplémentaires obtenues (montant en € ou en nature)
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de nouveaux Maîtres de Stage sur le territoire Nombre de stagiaires supplémentaires accueillis Nombre de rencontres avec les étudiants organisées + leur fréquentation
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel Questionnaire auprès des étudiants
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage en 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les PS du territoire de l'Albret + étudiants et PS souhaitant s'installer en Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Ordres professionnels et URPS, professionnels du territoire, CHAN Agen et Hôpital de Condom, Universités de Médecine, ARS, Ecoles de professionnels médicaux et paramédicaux, MSP, ...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, impressions, prêt de salles et de matériel...,
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des professionnels
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.1.2	Réseau des professionnels de santé de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Pôle de Santé de l'Albret et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Charlène AYGALENG et Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Développer l'attractivité du territoire en matière de démographie médicale
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des relations trop impersonnelles entre les professionnels de santé du territoire, manque de cohésion/réseau pour mieux travailler ensemble
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Permettre aux Professionnels de santé de l'Albret de se rencontrer et développer un réseau sur le territoire
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	(Recenser les professionnels de santé du territoire (voir fiche A1.2.1- répertoire pour les PS)) 1/ Identification des besoins/motivations à travailler davantage en réseau 2/ Organiser des soirées d'échanges (thématiques, lieux, ...): 1 par an
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Organisation d'une réunion par an 50% de PS déclarant avoir amélioré leur réseau et le travail partenarial avec les autres Professionnels de santé de l'Albret 50% de PS ayant la volonté de poursuivre ce type d'actions en faveur de la mise en réseau et du travail partenarial
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de participants Nombre de soirées réalisées
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	X Répétitive : 1 fois par an
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Démarrage 3ème semestre 2023 ou 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les Professionnels de santé de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Professionnels de santé de l'Albret, CHAN, CPAM, MSA, DD-ARS, Agoralib, ...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, impressions, prêt de salles et de matériel,...
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Beaucoup de PS à référencer / Implication des professionnels
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.1	Catalogues & livrets de l'offre de santé en Albret (Professionnels de santé, associations, médico-social, mobilité...)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MSA DLG
	Personne(s) référente (s) : Alain CHAZALLET / Laurence CASTETS LE ROUX

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Faciliter les échanges et les relations entre les professionnels de santé et la population du territoire de l'Albret
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Méconnaissance des offres de soins et amélioration de la communication auprès de la population et des professionnels de santé (hospitaliers et libéraux) Manque d'information sur les offres disponibles
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Identification de tous les professionnels de santé, associations et structure médico-social du secteur pour mailler le territoire sur les besoins en santé
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	1/ Création d'une base de données professionnels de santécomportant : - l'identité des professionnels de santé - la spécialité ou le statut - les coordonnées (adresse/tel) - les modalités d'accès (facultatif) Il s'agira d'un simple fichier Excel à l'attention des professionnels de santé envoyé tous les ans par mail. 2/ Création d'une base de données recensant les permanences en Albret du CHAN dont les équipes mobiles; du CHD ; des services PMI et vaccination... à destination des professionnels de santé et de la population. Il s'agira de créer un format PDF imprimable envoyé par mail. Il pourra être par la suite envisager de l'éditer. 3/Création d'une base de données des associations, structures liées au médico-social et à la mobilité - l'identité des structures - la spécialité ou le statut - les coordonnées (adresse/tel) - les modalités d'accès (facultatif) Il s'agira de créer un format PDF imprimable et envoyé par mail. Il pourra être par la suite envisager de l'éditer.
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	1 base de données excel pour les professionnels de santé (référencement) 2 bases de données créées imprimable ou imprimé pour la population et professionnels de santé (livret contact santé et médico-sociale) Tendre vers un maximum de participants parmi les PS de l'Albret
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de bases créées et nombre de livret créé
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	X Répétitive : tous les 6 mois
Calendrier de réalisation Etape par étape	2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels de santé et la population du territoire de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CPAM, MSA, Albret Communauté
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.2	Articles et visuels "prêts à l'emploi" (droits, santé, prévention, mobilité)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CPAM et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Brigitte ARNE & Marjorie CHUINARD

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Informar la population de l'Albret sur l'ensemble de l'offre de santé (accès aux droits et aux soins, santé, prévention, mobilité)
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Nécessité d'améliorer la communication sur les thèmes d'actualité, les offres, les événements et faciliter la circulation de l'information. Mieux communiquer et élargir les canaux d'informations.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Constituer une bibliothèque d'articles et visuels "prêts à l'emploi" sous plusieurs formats pour faciliter l'insertion dans différents médias (journaux, réseaux sociaux, écrans dynamiques (panneau lumineux), newsletters, emailings,intramuros...)
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Solliciter tous les participants du groupe de travail de l'axe 1 (1.2 et 1.3) du CLS et tous les acteurs autour de l'accès aux droits et aux soins et de la prévention à fournir des contenus spécifiques à une thématique. Créer un vivier d'articles et visuels avec le calendrier de parution. Organiser la diffusion de ces articles auprès des partenaires en charge de la diffusion via des canaux de communication adaptés et selon un calendrier à déterminer.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	à minima 12 acticles référencés par an diffuser 1 fois par mois aux partenaires pour relayer l'information
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'articles référencés
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : mensuelle dès 2024
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Durée du CLS de 2023 à 2028
Public(s) concerné(s) par l'action	Partenaires, professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers,...), mairies, Albret Communauté, presse,...
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Tous les partenaires (CMS, CPAM, MSA, Albret communauté-action sociale, associations AGIRC ARRCO,...)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour formalisation des articles et collecte des visuels. Experts en communication pour mise en forme des articles en fonction des canaux de communication (journaux, réseaux sociaux, écrans dynamiques, newsletters, emailings,...).
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	communication, période électorale,...
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.3	Evénements Santé & Numérique

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté et Conseil Départemental 47 (Conseiller numérique)
	Personne(s) référente (s) : Miora GONZALEZ & Caroline MONToux

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Faciliter l'accès et la connaissance des services numériques en santé
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les démarches administratives et notamment de santé sont de plus en plus dématérialisées Le public, touché par la fracture numérique, est en grande difficulté pour accéder à leurs droits ou réaliser des démarches
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Informier le public, faciliter l'accès et accompagner à maîtriser les services numériques de Santé
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	L'idée est de promouvoir et faciliter l'accès à l'ensemble des démarches numériques ou des applications santé : type Ameli, Doctolib, rdv MSP, mon Espace Santé, application carte vitale, commander son kit de dépistage colorectal,... 1/ Organiser des demi-journées de sensibilisation à la E-santé dans des lieux passant de type Maison de santé de Nérac, centre de soins de Lavardac, pharmacies, Centre médico-social, Espace de vie sociale, mairies... en libre accès - L'approche du public se ferait à l'aide d'un test "je connais, j'utilise...." 2/ Organiser des ateliers sur inscription de type "Mon espace santé" avec la CPAM / "Mon Doctolib" avec la CCAC (en association avec le camping-car France Services de l'UNA)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Au moins 15 personnes par lieu d'intervention et au moins 3 personnes par atelier
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de personnes reçues sur les sites et sur les ateliers
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émargement
Fréquence de l'action	x action ponctuelle: 2025
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	*création de la feuille d'approche test " je connais, je ne connais pas" * création d'une affiche de communication de l'action * identification des lieux d'intervention * organisation des demi-journées d'intervention et des ateliers * contacter Una pour voir si un partenariat est possible
Public(s) concerné(s) par l'action	tout public notamment public en situation de précarité numérique
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	mairies, professionnels de santé, MSP, CPAM, MSA, CMS, UNA
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains: conseillers numériques
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Difficulté à capter le public cible
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.4	Déploiement d'actions de prévention sur l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MSA DLG et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Laurence CASTETS LE ROUX & Gérard CASTILLO

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Augmenter les taux de participation aux dispositifs de prévention préconisés par l'état
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Taux de participation aux DOCs (dépistage organisé des cancers) et à la vaccination anti-grippe inférieurs aux chiffres départementaux et nationaux Des diagnostics de santé effectués tardivement engendrant des prises en charge de soins plus lourdes
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Besoin de sensibiliser et d'éduquer la population du territoire de l'Albret sur la nécessité de la prévention Rationaliser l'organisation de l'offre de prévention Renforcer les connaissances sur la prévention
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Mise en place d'actions de prévention de type : 1/ "Aller vers" (dépistage organisé, Education Thérapeutique du patient, rétinopathie) 2/ Participation des partenaires CPAM- MSA-CRCDC (centre régional de coordination de dépistage des cancers) pour sensibiliser à une thématique de prévention sur des lieux préalablement défini type dans un EVS ; vœux d'une mairie ; journée d'accueil des nouveaux arrivants,... 3/ Bergo'bus (Albret Communauté) 4/ Action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire (mâchoire géante MSA) en ALSH avec un agent du service jeunesse d'Albret Communauté
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 action par an Permettre aux bénéficiaires de diagnostiquer au plus tôt des pathologies Aider la population à mieux appréhender sa maladie et être autonome sur le suivi
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'actions de prévention "Aller vers" Nombre de personnes ayant participé aux actions Questionnaire de satisfaction
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	✳ action répétitive: 1 fois par an
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Démarrage en 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	La population (pré-ciblée selon les actions) du territoire de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CPAM CES, MSA, CRCDC, Pole de santé de Nérac, Lions Club, Diététicien, infirmier, ...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Beaucoup de coordination en amont des PS et beaucoup de communication sur le terrain
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.5	Collectif Partenaires Santé

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CONSEIL DEPARTEMENTAL (CENTRE MEDICO-SOCIAL NERAC) et ALBRET COMMUNAUTE
	Personne(s) référente (s) : Marion DHILLIT & Marjorie CHUINARD

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir la transversalité entre les acteurs de la santé, médico-social, mobilité,...
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de connaissance des actions menées et des services proposés sur le territoire Grand besoin de moments d'échanges formels et informels entre les professionnels (Informations systématiquement remontées par les professionnels lors des réunions préparatoires du CLS)
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer les connaissances des professionnels sur les actions, services existants autour de la santé de manière générale Tisser et/ou renforcer les réseaux des professionnels et favoriser l'interconnaissance de chacun pour optimiser le parcours de soins
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organiser des rencontres partenariales trimestrielles entre acteurs de la santé au sens large (santé, médico-social, mobilité...) Chaque rencontre se fera sous couvert d'une présentation des actions de 2 partenaires en particulier tout en favorisant les échanges informels (convivialité: technique d'animation adaptée)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	3 réunions par an avec au moins 15 participants Nombreux échanges de qualité ; Nombre de partenaires présentés au groupe
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de rencontres Nombre de partenaires Nombre de nouveaux partenaires
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Questionnaire de satisfaction annuel Boîte à idées
Fréquence de l'action	X Répétitive : <i>quatrimestre</i> (dès 2024) - (3 fois par an)
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Dernier trimestre 2023 : réunion de travail CCAC- DEPARTEMENT pour identifier: - les partenaires à inviter - les 1ères thématiques - les dates et lieux - les techniques d'animation avec l'IREPS 2024 : organisation des réunions tous les 4 mois
Public(s) concerné(s) par l'action	Acteurs de la santé au sens large (santé, médico-social, mobilité...)
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	IREPS (animation); CPAM CES Utep47, EVS Nérac, Pass mobile CHAN, MSA, CCAS Nérac, Cap mobilité, Agir Abdc, Agirc-arrco....(volontaires sur les réunions cls)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens matériels: Prêt des salles par les communes, communauté de communes, partenaires.... Moyens financiers : financement de la collation
Financements mobilisables	CCAC et DEPARTEMENT (200€ par an)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	<u>Freins</u> : Trop d'acteurs conviés peut réduire l'efficacité de la rencontre / trop de récurrence peut essouffler les rencontres / horaires inadaptés à certains partenaires <u>Leviers</u> : alterner les rencontres après-midi / soir - créer une boîte à idées et une animation
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.2.6	Filières courtes: instauration d'une prise en charge de proximité dans le cadre du dépistage du cancer colorectal

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CRCDC (Centre régional de coordination des dépistages des cancers) et MSA DLG
	Personne(s) référente (s) : Céline GARZIERA & Laurence CASTETS LE ROUX

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Augmenter le taux de participation au DOCCR des bénéficiaires sans médecin traitant par l'organisation du parcours de suivi des personnes testées positives (DOCCR: Dépistage organisé du cancer colo-rectal)
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	26,5 % de taux de participation au DOCCR (Dépistage organisé du cancer colo-rectal) au 15 juin 2022 sur le territoire de l'Albret, alors que le département est à 27,1% et la région à 28%
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Permettre aux bénéficiaires sans médecin traitant d'intégrer le parcours de suivi des positifs Augmenter le recours à la coloscopie de bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test de dépistage au DOCCR positif
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Identifier et organiser le parcours d'un bénéficiaire sans Médecin Traitant ayant un test de dépistage du cancer colo rectal positif Assurer le suivi des bénéficiaires ayant un test de dépistage positif
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	100% des bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test positif contactés 100% des bénéficiaires sans médecin traitant ayant un test positif informés 80% de réalisation de coloscopies nécessaires réalisées après la réalisation d'un test de dépistage positif 90% de RDV honorés 35% de Taux de participation au DOCCR des bénéficiaires éligibles sans MT du territoire
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de tests réalisés sur la population du territoire de santé du CLS de l'Albret Nombre de tests réalisés sur la population du territoire de santé du CLS de l'Albret sans médecin traitant Nombre d'habitants du territoire sans médecin traitant Taux de participation aux DOCCR sur le territoire de santé du CLS de l'Albret Taux de participation au DOCCR sur le territoire de santé du CLS de l'Albret pour les bénéficiaires sans médecin traitant Nombre de coloscopies réalisées post test de dépistage Nombre de RDV avec gastro entérologue pris Nombre de RDV honorés Nombre de suivi réalisés Nombre de perdus de vue
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	x Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 1er trimestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Bénéficiaires sans médecin traitant du périmètre du CLS de l'Albret
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHAN, CHIC Marmande, Pôle de Santé de Nérac : services ambulatoires, médecins gastro-entérologues et chirurgiens digestif
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Réseau de PS à créer

Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.3.1	Promotion du dispositif d'aide financière à la mobilité "Sortir plus "

Porteur(s) de projet	Structure(s) : ALBRET COMMUNAUTE , ADMR Nérac et AGIRC-ARRCO
	Personne(s) référente (s) : Marjorie CHUINARD & Hélène CHANOIS & Sandrine BERNERON et Marie Claire ALANET

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir le dispositif d'aide financière Agirc-Arrco à la mobilité aupres des plus de 75 ans
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	L'offre de santé inégalement répartie sur le territoire, essentiellement accessible sur Nérac. La situation du territoire en matière de santé reste fragile et amène un grand nombre d'habitants à se rendre sur Agen ou ailleurs (Condom, Damazan, ...) pour accéder à une offre plus riche et variée. Dans ce contexte, les habitants n'ayant pas les moyens d'accéder à ces autres offres (notamment du fait de problématiques de mobilité, de disponibilité, de connaissance, etc.) se trouvent d'autant plus démunis et en difficulté, aggravant ainsi leur précarité initiale. Selon l'étude « QUELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES POUR LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES EN LOT-ET-GARONNE ", le 2ème besoin principal pour motiver un déplacement sont les « rendez-vous santé » (79%), qu'il s'agisse du médecin généraliste ou de toute autre spécialité
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Développer le référencement des services d'aide à domicile sur le dispositif "Sortir plus" d'Agirc-Arrco et faire connaitre ce dispositif aux plus de 75 ans
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Le dispositif "Sortir plus" est financé par Agirc-Arrco et géré par Domiserv: il s'agit d'offrir à tous les retraités Agirc-Arrco de plus de 75 ans la somme de 450€ en utilisant un service d'aide à domicile pour se déplacer. - Contacter l'ensemble des services d'aide à domicile, les informer sur "Sortir plus " et leur donner la procédure de référencement, - Organiser des réunions d'informations "Sortir plus" pour les plus de 75 ans et une réunion pour les services d'aide à domicile et autres partenaires, - Diffuser l'information "Sortir plus" sur les réseaux, auprès des médias, des partenaires : mairies, acteurs médico-sociaux, professionnels de santé,...
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	au moins 80% de services d'aide à domicile de l'Albret soient référencés et proposent ce service à leurs usagers. Au moins 20 personnes présentes aux réunions d'informations
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de services d'aide à domicile référencés Sortir plus (avec Domiserv) Nombre d'utilisation Sortir plus en Albret (avec Domiserv) Nombre de réunions d'informations auprès des services d'aide à domicile Nombre de réunions d'informations pour les plus de 75 ans
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Recensement téléphonique auprès des services d'aide à domicile - recensement aupres de Domiserv
Fréquence de l'action	x Ponctuelle: 2024/2025
Calendrier de réalisation <i><u>Etape par étape</u></i>	*Contacter l'ensemble des services d'aide à domicile et les informer sur "Sortir plus " et leur donner la procédure de référencement / ou organiser des réunions d'informations avec Domiserv - Agric-Arrco pour présenter le cahier des charges * Proposer une aide au référencement et suivre les référencements * Organiser une ou plusieurs réunions d'informations sur le dispositif "Sortir plus" auprès des services d'aide à domicile et du Grand Public * Diffuser l'information "Sortir plus" sur les réseaux, auprès des médias, des partenaires : mairies, acteurs médico-sociaux, professionnels de santé
Public(s) concerné(s) par l'action	les services d'aide à domicile et leurs usagers, cap mobilité
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Admr, Una, Assad, Adedom, Cap mobilité , professionnels de santé et médico-sociaux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	moyens matériels: prêt de salle par les collectivités
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	L'orientation de "Sortir plus" vers un service d'aide à domicile de proximité, et non pas trop éloigné, doit être obligatoire
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1..3.2	Présence de la CPAM en Albret pour les situations complexes

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CPAM et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) : Brigitte ARNE & Marjorie CHUINARD

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☒ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Favoriser l'accès aux droits et aux soins des assurés de la CPAM en proximité sur le territoire de l'Albret
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Répondre aux besoins des assurés par un accompagnement sur l'accès aux droits et aux soins au plus proche du public
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Apporter une réponse aux sollicitations complexes des assurés de la CPAM sur l'accès aux droits et aux soins en proximité sur le territoire de l'Albret
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organiser et planifier des permanences en fonction des besoins sur l'orientation et la prise de RDV par les conseillers de l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) et les travailleurs sociaux des CMS pour des situations complexes ou bloquées niveau 2 (C2S complexe, IJ maladie ou maternité, AT, PI,...) qui nécessitent l'expertise et l'accompagnement d'un conseiller accueil de la CPAM.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	2 demi-journées complètes par mois
Indicateurs de suivi de l'action <i>Indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Dénombrement des permanences organisées sur le territoire Dénombrement des assurés accompagnés
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel d'inscription aux RDV
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : mensuelle
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Mise en place des dates de permanences avec l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) Relai de l'information
Public(s) concerné(s) par l'action	Tous les assurés CPAM accompagnés par l'Action sociale d'Albret Communauté (France Services) et les travailleurs sociaux des CMS.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CPAM, CCAC Action sociale (France Services) et travailleurs sociaux des CMS; mairies
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains (conseillers accueil CPAM, conseillers France Services, travailleurs sociaux,...)
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	les locaux sur Nérac ; partage des fichiers de rdv
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A1.3.3	Développer l'accès en bus vers le Centre d'Examens de Santé et les mammographies de dépistage du CHAN

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CES -CPAM, CCAS MAIRIE NERAC, AGIR + cap mobilité, Conseil départemental (centre médico-social Nérac) et la Croix Rouge
	Personne(s) référente (s) : valerie MAURI , Marie-sophie DUPRAT , Christelle ROBERT , Marion DHILLIT

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	x Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Faciliter la mobilité des usagers vers les lieux de soins et de prévention.
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	La réalisation d'un examen de prévention en santé au CES CPAM (centre d'examen et de soins) et la réalisation d'une mammographie au CHAN nécessitent la mise à disposition de solutions de transports au sein d'Albret Communauté afin d'éviter les situations d'isolement, réduire les risques de renoncement aux soins et d'accès à la prévention.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Organiser le transport des usagers vers le CES (centre d'examen et de soins) pour la réalisation d'un bilan de santé et vers le CHAN pour la réalisation d'une mammographie.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Examen de prévention en santé (bilan de santé) et mammographies : - élaborer un calendrier prévisionnel par demi-journées dédiées à la réalisation d'un bilan de santé au CES (centre d'examen et de soins) ou d'une mammographie au CHAN - informer les partenaires du territoire afin d'organiser l'orientation et l'inscription des usagers - organiser les solutions de transports par les associations partenaires en planifiant un circuit et des horaires de ramassage sur le territoire (CCAS de Nérac -prêt du minibus de 8 places) (Cap Mobilité / Croix Rouge pour de solutions de ramassage hors Nérac)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Réaliser à minima 3 à 4 départs par an - bilans de santé et des mammographies.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nbre de transports réalisés Nbre d'examens de prévention en santé réalisés Nbre de mammographies réalisées
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Voir bilan de l'action
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : tous les trimestres
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Durée du CLS de 2023 à 2028
Public(s) concerné(s) par l'action	Tous publics, avec une attention particulière pour le public fragile et non mobile
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CPAM(CES) / CCAS Nérac / AGIR+ / CMS / Croix Rouge / CHAN (radiologie)/ CCAC/ Mairies
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Prêt du minibus du CCAS de Nérac - coût du chauffeur (NERAC-CES) pris en charge par la CPAM ou le CCAS Nérac
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Coût pour le ramassage hors Nérac – Difficulté de coordonner avec les RDV pour les mammographies
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.1.1	Prévention des conduites addictives : Sensibilisation des élèves et formation des professionnels

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Parlons Addictions
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Elise IGOUNET

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Prévenir les addictions chez le jeune et sécuriser son parcours de santé
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les enquêtes de l'OFDT et de l'ORS de Nouvelle Aquitaine publiées depuis 2020 montrent une hausse des consommations de psychotropes chez les jeunes. Les professionnels de l'enfance et de la petite-enfance font partis des meilleurs leviers de développement des compétences personnelles à faire des choix favorables pour sa santé. Ces personnels ne sont pas particulièrement formés à la prévention des conduites à risque par le développement des compétences de vie des jeunes accueillis. Sur le territoire, seul le dispositif Unplugged est mis en place au Collège Henri de Navarre et animé par Addictions France.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Faire de l'Albret un territoire de développement des Compétences Psychosociales (CPS) - Développer les CPS des jeunes de l'Albret - Développer les compétences de l'ensemble des acteurs éducatifs gravitant autour des ados et jeunes adultes de l'Albret, à repérer, orienter et adopter une posture d'accompagnement adaptée sur le thème des addictions (Sensibilisations et Formations) - Développer les compétences des acteurs éducatifs volontaires pour la mise en place de projets d'éducation pour la santé sur le thème des addictions, s'appuyant sur une approche globale et positive, dont le renforcement des CPS (Formation et animation de programmes probants)
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	> Mettre en place d'ici 2025 de nouveaux programmes de renforcement des CPS (Compétences Psycho-sociales) pour les élèves : Primavera pour les CM1, CM2 et les 6ème ; Unplugged en MFR ou MECS maison d'enfant à caractère social) ; Unplus pour les lycéens. > Mettre en place des temps de sensibilisation auprès des acteurs éducatifs et de santé de l'Albret (sage- femme,...), autour du repérage, de l'orientation et de la posture d'accompagnement sur la question des addictions. > Mettre en place une formation pour les professionnels volontaires , pour développer leurs compétences et leur autonomie à mettre en place des projets d'éducation pour la santé (CPS) auprès des jeunes et de leurs familles.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Sont mentionnés ci-dessous les critères d'évaluation - Les indicateurs à développer/affiner en reprenant objectifs et les valeurs attendues : Auto-évaluation des professionnels vis à vis de l'évolution de leurs pratiques et postures Sentiment de compétences dans l'accompagnement et le relais concernant les conduites addictives Sentiment de compétence de la part des professionnels, dans la mise en place d'actions d'éducation pour la santé Réponse aux attentes des jeunes Développement des CPS des jeunes Ressentis des jeunes vis-à-vis de l'utilité de l'action - % de jeunes - Intérêts du projet évoqués par les jeunes (prise de recul sur ses consommation, sur ses représentations, identification de ressources, soutien social, ...)
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'actions/projets mis en place sur le terrain Typologie des projets/stratégies mobilisées : approche positive, globale, ancrée dans la durée... Nombre de consultations avancées mises en place (créneaux proposés/ lieu de mise en place/nb de consultations effectives réalisées / lieu et mise en place) Types / diversité des structures mobilisées Nombre de sessions de formation et de sensibilisation réalisées Nombre et types de personnes formées Nombre et types de personnes sensibilisées Qualité de la relation de confiance entre jeunes Sentinelles et adultes référents Evaluation à froid du réinvestissement de la formation
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	tableau de suivi questionnaires d'évaluation des actions et/ou focus groupe auprès des jeunes questionnaire d'évaluation des sessions de formation et/ou sensibilisation auprès des professionnels
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 --> Etape 1 : Création d'un contenu pédagogique adapté à la sensibilisation et à la formation des professionnels de l'Albret Etape 2 : Présentation du programme de formation aux diverses structures et inscription des volontaires Etape 3 : Présentation des programmes CPS aux établissements scolaires Etape 4 : formation des personnels. 2025 --> Etape 5 : déploiement de Primavera et Unplus dans les établissements concernés Etape 6 : pérennisation du déploiement de ces programmes.
Public(s) concerné(s) par l'action	Pré-ados, ados et jeunes de l'Albret Tout acteur éducatif de l'Albret, gravitant autour des jeunes : Education nationale, périscolaire, clubs sportifs, école de danse, école de musique, associations de parents d'élèves,...
Périmètre géographique de l'action	Albret communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Ecole d'infirmières, éducateurs spécialisés, animateurs / EVS, les cafés/bar à jeux/ Professionnels de santé/ Etablissements scolaires CMPP/ Ireps : mise à disposititon de guides et d'outils pédagogiques, appui méthodologique des acteurs, prestations de formation, prestations de projets/interventions directes / IFAC - CREPS - CDOS - Francas - Léo Lagrange
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : 0,3 ETP Coordinateur (implantation et déploiement) ; 0,3 ETP Chargé de projet (animation des séances de prévention) ; 0,1 ETP Formateur (création des supports et animation des sessions de formation) Moyens matériels : mise à disposition de salles
Financements mobilisables	Mildeca/ Fondation de France / Adosen/Mgen : "Santé mentale" / Dsden : "Initiatives jeunesse" CNR-Education: « Notre école faisons la ensemble »/ Caf/Cnaf "chantiers jeunes" ARS -Projets ou formations déjà financés par ailleurs ou dans les missions socles des partenaires
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	S'appuyer sur les espaces de vie sociale, les structures existantes/ Questionner /s'appuyer sur la Politique santé du territoire Pas porté uniquement par l'école, mais par tous les acteurs éducatifs relais/ Une approche positive globale des partenaires
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.1.2	Consultation Jeunes Consommateurs Avancée en Albret (CJC Avancée)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CSAPA Addictions France Lot-et-Garonne Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : KARKACH François
----------------------	--

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Prévenir les addictions chez le jeune et sécuriser son parcours de santé
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Pas de Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) sur le territoire. De nombreux jeunes en internat qui ont peu de solutions de mobilité/accès aux soins en dehors de leurs établissements scolaires. " Les niveaux de consommation de certains produits chez les jeunes de 10-18 ans, tels que l'alcool, le tabac ou encore le cannabis, sont élevés, et leurs conséquences sanitaires et sociales constituent une préoccupation de premier plan en santé publique (INSERM, p.11, Conduites addictives chez les adolescents, recommandations) ". Constat complété par une enquête de l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT) qui stipule que les trajectoires individuelles de pratiques addictives, avec ou sans produit, s'intensifient tout au long de la scolarité.
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Mettre en place des CJCA (Consultations Jeunes Consommateurs Avancées) au sein des lycées à Nérac (dans au moins 1 lycée). Les CJC Avancées sont des consultations de proximité permettant d'aller à la rencontre des publics cibles, les jeunes, en allant dans les lieux où se trouvent ces derniers. Créées par les pouvoirs publics en 2004, les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ont pour mission d'assurer l'accueil, l'information, l'évaluation, la prise en charge brève et l'orientation si nécessaire des jeunes et de leur entourage (extrait de l'annexe 4 de la circulaire DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008).
--	--

Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Mettre en place 1 ou 2 Consultations Jeunes Consommateurs Avancée (CJCA) sur l'Albret dès 2024 au plus près des jeunes ; notamment dans les établissements scolaires volontaires comme le lycée Armand Fallières de Nérac (Lycée Agricole). Si le besoin est présent, une 2nde CJCA pourra voir le jour dans un autre établissement de l'Albret (Lycée Jacques de Romas, Lycée George Sand à Nérac). => Soit 1 permanence d'1/2 journée par mois . Selon les besoins et les possibilités, une 2nde permanence mensuelle pourra voir le jour. Déroulé d'une consultation - CJCA : - 1 entretien individuel entre un jeune et une IDE (infirmière diplômé d'Etat) et/ou un psychologue et/ou un travailleur social (selon les besoins) - les rencontres se font avec ou sans RDV - l'ensemble des addictions, avec ou sans substance, sont abordé (tabac, alcool, médicaments, jeux en ligne, etc) Communication - Comment les élèves et les partenaires seront mis au courant ? L'établissement d'accueil de la CJCA se charge d'informer les élèves de la présence de cette permanence ; l'association Addictions France communiquera aux partenaires.
--	--

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 à 2 permanences mensuelles d'1/2 journée dans au moins un lycée de l'Albret bonne connaissance de la CJCA par les jeunes nombre de jeunes reçus en consultation
---	---

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	mise en place d'au moins une CJCA au sein d'au moins un lycée de l'Albret nombre d'élèves bénéficiaires ainsi que leur entourage
--	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Rapport d'activité du CSAPA (nb de jeunes présents dans la CJC, talon sociologique des usagers, etc)
--	--

Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028
------------------------------	---

Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Le calendrier prévisionnel : 2024 lancement d'un premier CJCA au lycée agricole. 2025 : lancement du second CJCA (voir l'établissement).
--	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Les jeunes de l'Albret ou ceux qui y résident (internes) et leur entourage.
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les établissements scolaires du second degré ; les partenaires sociaux et les professionnels de santé de l'Albret.
---	--

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : 1 IDE (infirmière diplômé d'Etat) et/ou 1 psychologue et/ou 1 travailleur social (selon les besoins) pour assurer la permanence (soit 0,1 ETP) Moyens matériels : au sein de l'établissement d'accueil, mise à disposition d'un bureau garantissant la confidentialité des propos
--	---

Financements mobilisables	ARS 47
----------------------------------	--------

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	L'engagement ou non du personnel éducatif et pédagogique des établissements. La compréhension de la problématique "addictions" et l'abandon des idées reçues et préjugés est un préalable. D'où l'importance de prévoir une action de sensibilisation (Formation sur les addictions) du personnel. (voir fiche A2.1.1)
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
--	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :
---------------------------------	---

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.2.1	Création d'un réseau local autour des violences intrafamiliales et d'actions de sensibilisation

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Fiche sans porteur pour l'instant . En 2024, l'Espace de vie sociale de Lavardac est intéressé pour travailler sur les Violences intra-familiales avec l'association Envole-toi
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : (Françoise CAILLAU - Laurie VINZENT -en cours de définition)

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Prévenir les violences intra-familiales
---	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Besoin de se connaître entre partenaires locaux avant de monter un projet commun -> création d'un réseau ; Faire remonter les besoins du public cible => les jeunes, afin de proposer des actions ciblées et adaptées.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Se connaître entre acteurs locaux ; Evaluer les besoins du territoire, du public cible (jeunes) ; Partager les compétences et ressources entre partenaires ; Co-crée un outil / des actions pour prévenir les violences intrafamiliales à destination des jeunes
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	1) Organiser des rencontres rassemblant les différents partenaires locaux (environ 5 rencontres par an) => création d'un réseau local 2) De ces rencontres, naîtront des actions (co-crétions) pour prévenir les violences intrafamiliales à destination des jeunes (ex : ateliers de sensibilisation, théâtres-forum, cinés-débat, livret / flyer ressources, etc) ; le porteur du projet (personne référente) coordonnera et animera ces rencontres.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Création d'un réseau de partenaires locaux (implication) ; Meilleures connaissances des besoins et attentes du territoire en matière de prévention des violences intra familiales ; Réponses adaptées -> co-crétion d'outils/actions
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions / rencontres organisées Nombre de personnes / structures impliquées (réseau partenaires) effectivement formées Co-crétion d'actions Mise en place effective auprès des jeunes des actions imaginées par le réseau
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuilles d'émargement Nombre de projets réalisés
Fréquence de l'action	× Répétitive : <i>tous les ans</i>
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	4 Novembre 2023 -> à l'occasion de la représentation "les maux bleus" organisée par l'association néracaise "Envole-toi" -> invitation des partenaires du territoire ; Janvier à Juin 2024 : 3 rencontres partenaires -> création du réseau local ; évaluation des besoins des jeunes ; réflexion autour d'un projet commun ; Septembre 2024 à Juin 2025 : construction du projet ; 2026 -> mise en place du projet auprès du public
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes de 12 à 25 ans sur le territoire de l'Albret -> Jeunes des établissements scolaires (collèges / lycées) + jeunes accueillis à la mission locale + jeunes accueillis au sein des associations
Périmètre géographique de l'action	Albret
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Etablissements scolaires de l'Albret (infirmières scolaires et assistantes sociales), mission locale, association Envole-toi, Planning Familial, Centre de planification, CMS, Infirmière RSA, Gendarmerie, Pompiers, DDFE, CMPP, CATTP, collectivités
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : agents CCAC, personnel du département, Bénévoles ou salariés associatifs, élu-e-s, etc ; Moyens matériels : une salle de réunion,...
Financements mobilisables	Co-financement ARS, appels à projets (MILDECA, par exemple) et fonds propres des établissements (MAE)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Signer une convention inter-établissements + mission locale + associations + collectivités en vue d'actions communes (financement, formations, actions, ...) ; Besoin d'un coordinateur et d'un animateur pour l'organisation et la vie du réseau local
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.3.1	Connectés sur le harcèlement et cyberharcèlement : Formation et information

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Fiche sans porteur pour l'instant. En 2024, l'Espace de vie sociale de Lavardac est intéressé pour travailler des projets sur le harcèlement et cyberharcèlement ainsi que le collège de la Plaine de Lavardac et le Lycée Armand Fallières à Nérac
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : en cours de définition

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Prévenir les violences : le (cyber)harcèlement (promouvoir une bonne utilisation du numérique)
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	La Formation Sentinelles et référents a été armocée au Lycée Armand Fallières.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer les compétences des jeunes et des adultes en lien avec eux Prévenir les situations et communiquer des ressources
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	<u>Pour la prévention du (cyber)harcèlement :</u> 1/ Au sein du lycée <u>Armand Fallières</u> , mettre en place chaque année une nouvelle cohorte (élèves -adultes) suivant la Formation "sentinelles et référents", en y associant des parents d'élèves. S'associer avec les 2 autres lycées pour promouvoir la formation "Sentinelles et référents" Donner des ressources aux jeunes (numéros utiles, assos, gendarmerie, sites...) 2/ Organiser : - des ateliers auprès des ados sur le cyberharcèlement (<u>Albret Communauté</u>) - des ateliers auprès des professionnels en lien avec les ados - du théâtre-forum sur le Bon usage du numérique (<u>Dsden</u>)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Diminution du nombre de cas traités dans les établissements 1 cohorte chaque année de "sentinelles et référents" 1 atelier ou théâtre forum chaque année
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de volontaires pour se former à sentinelles (élèves) et référents (adultes) Nombre de personnes effectivement formées Nombre d'ateliers mis en place auprès des ados et des adultes en lien avec eux et nombre de personnes "touchées"
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Enquête auprès des structures Registre des cas traités dans les établissements Questionnaires auprès des élèves
Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024-2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes des établissements + accueillis à la mission locale + associations
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Etablissements scolaires, mission locale, associations, collectivités, Compagnie l'Escalier qui monte,...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	
Financements mobilisables	Co-financement ARS, appels à projets (MILDECA, par exemple) et fonds propres des établissements
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Leviers : organiser des temps informels avec les élèves (internes, notamment) pour favoriser les échanges, détente et/ou activité physique Signer une convention inter-établissements + mission locale + associations + collectivités en vue d'actions communes (financement, formations, actions, ...)
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.4.1	Journée multisports

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Joël JANCOVEK

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	x Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir l'accès au sport et le lien social des adolescents
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Sédentarité des adolescents, augmentation de l'obésité, absence de pratiquant au sein des associations. Freins à la pratique (niveau sportif, coût, mobilité, timidité)
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Sensibiliser les jeunes dits "inactifs" à l'activité sportive et à ses bienfaits Développer le lien social grâce au sport Créer du lien au sein du mouvement sportif local
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organiser une journée ou demi-journée multisports en mixant des ateliers de découverte sportive et ateliers de prévention (stands sur l'addiction, violence, harcèlement et parentalité, programme : Like you et petit cabas)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Mobiliser à minima 10 associations locales et accueillir 40 jeunes sur chaque journée
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'associations et de jeunes ayant participé à la journée
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Carte récapitulative de la participation aux ateliers (type carte fidélité) Questionnaire d'évaluation de l'action auprès des participants et des associations Tableau de suivi de l'action
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : 1 fois par an (Toussaint)
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024: réunions préalables, recherche des associations et mise en place du partenariat, notamment avec les établissements scolaires 2025-2028: organisation d'1 journée multisports par an
Public(s) concerné(s) par l'action	Pré-ados et adolescents dits inactifs / scolaires
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Associations sportives et associations des autres axes ; REPPPOP (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité en Pédiatrie). Mission locale / ASLH / Etablissements scolaires - DSDEN / CDOS/UFOLEP
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Matériels fournis par les associations sportives Moyens humains
Financements mobilisables	CAF, MSA, CDOS, SDJES
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Freins => Moyens de communication, mobilité des jeunes Leviers => Ramassage en bus, rézopouce, récompenses, restauration, présence d'athlètes de haut niveau
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A2.5.1	Cycle parents d'ados : Et si on se parlait ?

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale Laïque de Nérac (EVS de Nérac) <i>les autres EVS du territoire souhaitent s'associer au projet en 2025</i>
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Martine PALAZE

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Développer les actions auprès des adolescents visant à soutenir la parentalité
--	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des parents qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs fonctions parentales ; des parents en demande d'outils concrets pour conserver et/ou restaurer le dialogue avec leurs enfants ados ; Besoin de partage et de lien avec d'autres parents (groupe de pairs)
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Améliorer la communication entre les parents et les enfants/ados ; renforcer les compétences parentales ; favoriser les échanges et le soutien entre pairs
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Série de 8 rencontres de 3h, idéalement toutes les 2 semaines (ou 1 journée par mois pendant 3 mois). Ce programme fournit un ensemble d'outils de communication concrets et pratiques basés sur le respect. Lors de ces rencontres, les adultes apprennent comment accompagner et responsabiliser les enfants/ados tout en tenant compte de leurs propres sentiments et désirs et de ceux des enfants/ados. Thèmes abordés : 1) Aider les enfants/ados aux prises avec leurs sentiments pénibles 2) Susciter la coopération chez l'enfant/l'ado sans d'interminables disputes quotidiennes 3) Remplacer la punition en encourageant l'enfant/l'ado à se rendre responsable de son comportement - Résolution de problèmes 4) Encourager l'autonomie 5) Utiliser les compliments descriptifs pour aider les enfants/ados à développer une image positive d'eux-mêmes 6) Aider les enfants/ados à se dégager des rôles qui les empêchent de s'épanouir : le maladroit, le timide, le paresseux, la princesse, l'excité... La dernière séance est une séance bilan à laquelle les ados des parents présents peuvent participer. + Ajout d'une séance JUSTE avec les ADOS pour recueillir leur parole Les parents disposent d'un "cahier de travail" qui leur permet de prendre des notes et d'appliquer les outils vus en séance dans leur quotidien. Les ateliers Faber & Mazlish sont expérientiels et ludiques -> les outils sont abordés sous formes de BD et expérierter en séances via des jeux de rôles. Une large place est consacrée aux échanges et questions entre les participants => <i>Organiser une 9ème rencontre -> Faire ensemble : jouer (ou autre).</i>
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Renforcement des compétences parentales ; Apaisement des conflits au sein de la famille ; Instauration / restauration du dialogue entre le parent et son enfants/ado ; sentiment de mieux-être pour les parents
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Participation et assiduité des parents ; appropriation des outils présentés lors des séances ; satisfaction des participants ; amélioration de la communication (des relations) au sein des familles
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émargement ; Recueil des ressentis et avis des participants au début et à l'issue de chaque rencontre ; dernière séance bilan avec les parents
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : <i>tous les ans</i>
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	1) Constitution du groupe de parents (10 personnes) orientés via les partenaires ; 2) Mise en place des séances -> 8 séances de 3h toutes les 2 semaines (4 mois) OU 2 séances en une journée (avec auberge espagnole le midi) sur 3 mois + 1 séance bilan (3h).
Public(s) concerné(s) par l'action	Parents d'adolescents -> groupe de 10, mixte
Périmètre géographique de l'action	CCAC - Lieu de l'action : Nérac / Lavardac => au sein des EVS
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les 3 lycées de Nérac (AS ou infirmières scolaires) ; Action Sociale CCAC ; Les 4 EVS du territoire ; La Sauvegarde (Médiation familiale) ; C2S (Centre de Santé sexuelle) ; PMI => relai de l'information, orientation des parents
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 local ; 1 professionnel formé aux ateliers Faber & Mazlish
Financements mobilisables	REAAP (CAF 47) ; Dispositif "Grandir en Milieu Rural" - MSA (jusqu'en 2025)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Le groupe s'engage sur les 8 séances -> trouver un créneau (jour et horaire) adapté (week-end? Soirée?)
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
Axe 2.5.2	Cycle confiance en soi pour jeunes et parents adolescents

Porteur(s) de projet	Structure(s) : MISSION LOCALE, ALBRET COMMUNAUTE - LYCEE JACQUES DE ROMAS (en cours de définition)
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Leslie PORE & Marie Angélique CIPRIANI (en cours de définition)

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☒ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Développer les actions auprès des adolescents visant à soutenir la parentalité
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des jeunes adultes qui souffrent d'un manque de confiance en eux, qui n'osent pas s'inscrire dans un projet de vie à moyen / long terme (projet professionnel et personnel) ; Des jeunes parents (dont quelques parents adolescents) sur le territoire qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs fonctions parentales -> certains arrêtent leur scolarité et/ou leur recherche d'emploi pour s'occuper de leur enfant. Parfois ce sont les grands-parents qui s'occupent du nourrisson et cela questionne la place et le rôle de la jeune mère auprès de l'enfant. Très souvent, les jeunes papas (ados) ne prennent pas leur rôle de père.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer les compétences psycho-sociales ; Augmentation de l'estime de soi ; S'inscrire dans un projet à moyen terme (projet professionnel et/ou familial) ; Renforcer l'autonomie des ados/jeunes ; Renforcer les compétences parentales des jeunes parents / jeunes mères.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Depuis 2023, la mission locale propose un cycle coaching "Confiance et Estime de soi" pour les jeunes déscolarisés du territoire. Ce cycle est animé par FORM 'ACT. Dans le cadre du CLS, il s'agira d'ouvrir ce cycle aux jeunes qui sont parents, en risque de déscolarisation, orientés par les lycées du territoire. Cycle de 4 jours : * 2 journées autour de l'estime de soi et la confiance en soi -> des techniques et outils pour développer son sentiment de confiance en soi et s'estimer capable de faire ; face aux événements, agir en confiance et apprendre à définir des objectifs ; connaître les codes liés à l'image de soi et en faire un atout ; acquérir des méthodes pour prendre du recul face à ses émotions. * 1 journée autour de la motivation -> Définir ses motivations ; connaître, comprendre et éliminer ses inquiétudes et freins ; identifier et planifier ses objectifs. * 1 journée consacrée au(x) projet(s) personnel (porter un regard neuf sur sa parentalité) et professionnel -> identifier et renforcer ses compétences ; développer les compétences à s'orienter et à se projeter (projet familial et professionnel) ; appréhender et communiquer via les outils numériques (auprès des institutions en lien avec la parentalité et auprès des employeurs).
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Organiser 2 cycles par an - avec un public mixé : Jeunes Mission locale + parents lycéens Renforcer la confiance en soi des jeunes ; Stimuler leur motivation à s'inscrire dans un projet à court, moyen ou long terme.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Engagement des partenaires ; Participation et assiduité des jeunes ; appropriation des moyens et des ressources du territoire ; satisfaction des participants ; satisfaction des partenaires / accompagnateurs
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Réunions préparatoires avec les partenaires / accompagnateurs ; Feuille d'émargement ; Recueil des ressentis et avis des participants au début et à l'issue de chaque rencontre ; Réunion bilan post-action avec les jeunes et les accompagnateurs (partenaires)
Fréquence de l'action	x Répétitive : 2 fois par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2 groupes par an : 1 session de 4 jours en octobre ; 1 session de 4 jours en mars.
Public(s) concerné(s) par l'action	Jeunes déscolarisés (public Mission locale) et/ou Adolescents parents encore scolarisés (public lycéen)
Périmètre géographique de l'action	Nérac / Lavardac (Centre Haussmann ou dans un EVS)
Partenaire(s) à mobiliser / associer	FORM'ACT (Marie-cécile GAYRAL) Les 3 lycées de Nérac (AS ou infirmières scolaires) ; Action Sociale CCAC ; Les 4 EVS du territoire ; Département : C2S (Centre de Santé sexuelle) & PMI
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 local ; 1 professionnel animateur des séances et coordinateur du projet ; 1 professionnel partie artistique ; 1 équipe / partenaires groupe-pilote (accompagnateurs)
Financements mobilisables	Financement Fonds d'aide aux jeunes - demandé par la Mission locale (à voir pour la partie Jeunes scolarisés) Autres pistes : Dispositif "Grandir en Milieu Rural" - MSA (jusqu'en 2025) ; MAE (établissements scolaires)
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Attention à la temporalité ! Si trop long, les jeunes risquent de se démobiliser ; importance d'une personne qui coordonne et suit l'action -> organisation des réunions, suivi du projet, relance des jeunes, etc
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.1	Temps partagés entre aidants

Porteur(s) de projet	Structure(s) : plateforme de répit Carpe Diem
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Stéphanie BLANC

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☒ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Créer un espace de rencontre entre les professionnels et les aidants
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Expression par les aidants d'un besoin de formation concernant la pathologie de leur proche.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	L'objectif de l'action est de sensibiliser les proches aidants aux différents accompagnements possibles par le biais de rencontres conviviales avec des professionnels sur le territoire de l'Albret (en itinérance).
Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	L'action consiste à organiser des temps d'échanges sur des thématiques spécifiques dans un endroit convivial. Ces temps ont pour but de favoriser le partage d'expérience voire l'entraide. Pour faire connaître ces temps partagés, un flyer sera créé et les services d'aide à domicile pourront diffuser l'information auprès de leurs usagers
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 rencontre trimestrielle Un nombre croissant de personnes venant aux temps partagés.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de thématiques présentées - Nombre de personnes présentes par thématique - Nombre de présences récurrentes
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Echanges avec les aidants Questionnaire de satisfaction
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : tous les trimestres
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage début 2024 - J-1 mois : contact avec le lieu de l'action + contact avec le professionnel Choix des thématiques et lieux d'action (Petit théâtre de Nérac, Louveratous...) Création du flyer Diffusion (J-15 jours : invitation auprès des aidants)
Public(s) concerné(s) par l'action	Proches aidants de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Structures aide à domicile ,Médecins libéraux, Consultation mémoire, Filière gériatrique, France Alzheimer, CICAT (Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques) etc.
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	2500 euros
Financements mobilisables	2500 euros Plateforme de Répit
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	<i>Recrutement des aidants</i>
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.2	Guides des aidants et du vivre à domicile
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté (en soutien DAC, CD47, CHAN) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marjorie CHUINARD (en soutien Laurence Terriere)
Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous ☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte ☒ Axe 3 Santé du senior ☐ Axe 4 Santé et environnement ☐ Axe 5 Santé mentale
auquel se rattache l'action ☒	
Objectif Général du CLS 2	Faciliter le maintien à domicile des personnes et apporter un soutien de qualité aux aidants
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Le questionnaire santé diffusé en Albret a été renseigné par 600 répondants et a fait ressortir que 3/4 ne connaissent pas les acteurs à solliciter et les démarches à effectuer en cas de perte d'autonomie ou de sortie d'hospitalisation. Egalement 90% d'entre eux pensent que les aidants ne sont pas assez informés et accompagnés.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	Informers les professionnels de santé et le public sur l'ensemble des démarches à effectuer pour faciliter le maintien à domicile. Informers les aidants de l'ensemble des dispositifs à leur disposition et les aider à "aller vers".
Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	Création d'un Guide des aidants en Albret et d'informations sur les démarches à effectuer pour le maintien à domicile - pour la partie Aidant, l'ensemble des partenaires locaux y seront référencés ; - pour la partie Vivre à domicile, seront détaillés plusieurs situations types : je sors d'hospitalisation, je suis tombé, je ne peux plus faire..., j'ai appris que ma mère est atteinte de la maladie d'Alzheimer, j'ai une maladie chronique (Education Thérapeutique du Patient = ETP), mémo des bonnes pratiques sur l'aménagement du domicile (CICAT, ECORESO) ... Le Guide sera relayé auprès d'un maximum d'acteurs, notamment auprès du CHAN sur les consultations mémoires, les médecins, les Aides à domicile,... de façon dématérialisée et en format papier Par la suite, ce guide pourra servir d'appui pour déployer le référencement sur "Maboussoleaidant.fr"
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Création du guide Meilleure connaissance pour les professionnels de santé et la population Meilleure coordination des professionnels
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	1 guide créé Questionnaire de satisfaction destiné aux professionnels en fin d'année Le Guide sera relayé auprès d'un maximum d'acteurs, notamment auprès du CHAN sur les consultations mémoires, les médecins, les Aides à domicile
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	fichier de suivi
Fréquence de l'action	☒ Ponctuelle: 2025
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 :réunions partenaires pour construire les guides + création graphique 2025: Création et diffusion
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels de santé, les associations, les structures à caractère social...
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Agirc-Arrco, Aides à domicile, Regain coordination, hôpital, maison de santé, département, CITAT, ECORESO....
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Coût de la création graphique et de l'impression
Financements mobilisables	Voir avec le Département pour la création graphique + A raccrocher au schéma départemental de l'autonomie
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Freins financiers pour l'impression ; obsolescence si pas de mise à jour régulière
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.3	Déploiement d'un outil de partage d'informations sécurisé (Paaco globule)
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté (en soutien DAC, CD47, CHAN) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marjorie CHUINARD (en soutien Laurence Terriere, Sandrine Bastiat)
Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☒ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2	Favoriser la coordination de soins et la prise en charge des personnes à domicile par l'utilisation de l'outil PAACO-GLOBULE par les professionnels
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors des réunions de travail, l'ensemble des acteurs a fait remonter un manque de coordination entre eux pour favoriser la prise en charge du patient à domicile. En albret, il y a une sous-utilisation de l'outil informatique Paaco-globule permettant une bonne coordination des intervenants à domicile, professionnels de santé,...
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Sensibiliser les professionnels de l'intérêt d'utiliser l'outil Paaco-Globule (Plateforme Aquitaine Aide à la Communication en Santé) et augmenter le nombre d'utilisateurs
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Organisation de réunions d'informations Paaco-Globule en Albret Identifier des ambassadeurs et les aider à sensibiliser les autres professionnels
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Nombre d'utilisateurs de paaco-globule chaque année
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions d'informations - 1 par an Nombre d'ambassadeurs - à minima 2
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fiche d'émargement Suivi du nombre d'utilisateurs avec Esea
Fréquence de l'action	X Répétitive : tous les ans
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Prise de contact avec ESEA pour faire un état des lieux Prise de contact avec les Professionnels utilisant Paaco-globule Organisation de la réunion d'information - à coupler avec une autre thématique
Public(s) concerné(s) par l'action	ESEA nouvelle aquitaine, les professionnels de santé, les structures d'aide à domicile, l'hôpital...
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Aides à domicile, Regain coordination, hopital, maison de santé, département....
Budget prévisionnel (moyens humains, financiers et matériels)	moyens matériels (mise à disposition ponctuelle de salle) et humains
Financements mobilisables	néant
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Disponibilité des professionnels libéraux ; coupler ces réunions d'informations à une autre thématique pour être plus attractif
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.4	Aide aux aidants sur "prescription"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DAC 47 (Dispositif d'Appui à la Coordination-Plateforme Territoriale d'Appui)
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Stéphane RAÏLO, Directeur

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Favoriser l'accès au soutien des aidants
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les études nationales et locales démontrent qu'un grand nombre de proches aidants estiment ne pas être suffisamment soutenus au quotidien. En parallèle, de nombreux dispositifs ou actions, sur le territoire, sont parfois sous-utilisés.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Faire accepter aux aidants la nécessité de passer le relais afin d'éviter un épuisement.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Le projet consiste à utiliser le poids de la parole du médecin traitant pour inciter les aidants à accepter l'aide d'un tiers. Le médecin traitant pourrait compléter une "prescription" pré-remplie afin que le patient puisse prendre contact avec la Plateforme de Répit du Territoire. La présentation de la prescription donnera droit à la gratuité aux ateliers proposés par Carpe Diem
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Une augmentation du nombre d'aidants sollicitant les Plateformes de répit.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de sollicitations - Nombre d'actions mises en place Nombre de médecins adhérant à la démarche
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Logiciel spécifique
Fréquence de l'action	✳ Pluriannuelle : 2024-2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Réalisation de la prescription - Validation par URPS et Ordre des médecins généralistes- Présentation professionnels de santé du territoire - Déploiement 01/01/2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Aidants familiaux d'un proche âgé de plus de 60 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Médecins libéraux, Consultation mémoire, Filière gériatrique, Structures d'aide à domicile
Budget prévisionnel (moyens humains, financiers et matériels)	Moyens humains DAC et Plateforme répit - impression - déplacements
Financements mobilisables	Fonctionnement du DAC et PFR
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Communication, acceptation de la part des prescripteurs. Dans un second temps, l'orientation pourra être proposée aux Infirmiers
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.5	Informier et sensibiliser lors des (1eres) visites à domicile : identification des besoins, des problématiques et des aides possibles
Porteur(s) de projet	Structure(s) : ADEDOM Francescas - UTTEP 47 (Unité Transversale d'Education thérapeutique pour les Patients) Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Fabienne LAFARGUE & Catherine PEYROT
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous ☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte ☒ Axe 3 Santé du senior ☐ Axe 4 Santé et environnement ☐ Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Mobilité et prévention & repérage des publics fragiles avec la thématique des aides et des aidants
Eléments de diagnostic / justification de l'action	Les besoins de la personne sont évolutifs et ce qui est repéré au début peut justifier des ajustements. Les intervenants à domicile (aides à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, médecins, pharmaciens, kiné) ne font pas forcément le retour qu'il faudrait. On constate que le personnel de terrain n'a pas toujours les connaissances pour repérer les besoins (droits, aides pour maintien à domicile, relais, conséquences des maladies chroniques comprenant les maladies neurodégénératives, cancers, douleurs, non observance des médicaments, automédication inappropriée, hygiène alimentaire, etc), les remonter aux responsables et apporter seul des réponses adaptées aux situations selon son périmètre d'action.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	A la fin de l'action le personnel de terrain sera en capacité : - d'identifier les besoins de la personne suivie <u>en terme d'aides possibles et en terme de maladies chroniques</u> , - de remonter les informations aux responsables de la structure, - de décliner les aides possibles auprès des personnes aidées et des aidants.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Former le personnel de terrain à l'identification des besoins, aux différentes problématiques pouvant survenir au domicile, afin qu'il soit en capacité d'identifier les besoins en terme d'aides possibles et en terme de maladies chroniques. Former le personnel de terrain pour qu'il soit en capacité de différencier et de classer les éléments déterminants de la problématique. Former le personnel de terrain afin qu'il soit en capacité de décliner les solutions adaptées (droits, aides pour le maintien à domicile, Relais pour la e-ETP (tablette). Travailler avec les fédérations des services d'aides à domicile et voir comment articuler ces formations avec leur plan de formation des agents * ETP = Education thérapeutique du Patient atteint d'une maladie chronique
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	20 à 30 professionnels formés Capacité du personnel à détecter les besoins, les remonter et décliner les actions mesurées par : - l'amélioration et le bien-être de la personne aidée et son maintien dans son cadre de vie - la prise en compte de la maladie chronique afin que la personne vive le mieux possible à son domicile.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Le nombre de besoins remontés qui permettent de mettre en place des actions d'éducation thérapeutique à domicile. Le nombre d'actions e-ETP ou de groupes d'ETP en proximité réalisées. La mise en place ou la révision des plans d'aides par les financeurs. Le maintien de la personne aidée dans son cadre de vie.
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Remontée d'informations à l'UTTEP47 -PACOO-Globule Tableur Excel Grille AGGIR pour le bien-être et pour l'évaluation de la situation lorsqu'un besoin nouveau est identifié (que ce soit lors de la 1ère visite ou des visites annuelles)
Fréquence de l'action	* Répétitive : autant que de nécessaire
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 : prise de contact avec l'IREPS pour la construction des actions (sensibilisation à l'ETP, au repérage et à la bonne remontée des informations) 2024 : sensibilisation de toutes les structures d'aide à domicile, structuration des formations (contenu et calendrier) 2025 : mise en œuvre des formations et application sur le terrain. Structuration des indicateurs de suivi.
Public(s) concerné(s) par l'action	Le personnel de terrain.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Toutes les structures d'aide à domicile, les SSIAD, les infirmiers à domicile, les médecins, les pharmaciens, le DAC, PACOO-Globule, UTTEP47, les personnes en capacité de former
Budget prévisionnel <i>(moyen humain, financier et matériel)</i>	coût de la formation à définir
Financements mobilisables	IREPS, ARS, CNAV, MSA,
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	LES FREINS : financiers - Mobilisation de tous les professionnels cités plus haut. Le reste à charge et la non acceptation des aidants et des aidés. La non connaissance de l'ETP. LES LEVIERS : Le CLS (mobilisation action budget), la constitution d'une équipe. La détection des besoins pour mettre en place des actions et le repérage des personnes à domicile atteintes de maladies chroniques. Le développement de la e-ETP.
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues <i>(indicateurs de résultats et de suivi)</i>	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.1.6	Les Déjs Partenaires de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DAC 47 (Dispositif d'Appui à la Coordination-Plateforme Territoriale d'Appui)
	Personne(s) référente (s) : Laurence TERRIERE / Stéphane RAÏLO (en soutien Albret Communauté, Marjorie CHUINARD)

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☒ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Aidants / aidés - repérage, soutien, accompagnement et maintien à domicile - meilleure coordination et meilleure connaissance
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Constat fait par les différents acteurs d'une méconnaissance des rôles et missions de chacun sur le territoire de l'Albret et au-delà sur le département. Travail du lien / maillage partenarial nécessaire afin de pouvoir mieux s'identifier et orienter.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	1. Créer du lien entre partenaires pour un meilleur maillage et coordination du réseau sur l'Albret 2. Echanger autour de cas complexes / vignettes cliniques pour repenser les pratiques.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Rencontre sous le format "déjeuner partenaires" alliant échanges, présentation des actualités des participants, nouveaux services, dispositifs etc...et temps plus informels et conviviaux. Ces temps pourront se faire entre midi et deux ou le matin. Chaque partenaire du territoire pourra accueillir ces temps à tour de rôle, Possibilité d'envisager des petits temps d'échanges type " le 1/4 d'heure des partenaires de l'Albret" en visioconférence, un focus flash sur une actualité ou autres, intermédiaires entre deux rencontres.
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Meilleure connaissance et coordination des professionnels sur l'Albret Communauté. 3 à 4 rencontres par an et 1 à 2 échanges Flash 1/4 heure
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Indicateurs d'activité > Nombre de rencontres; Nombre de participants ; Nombre d'heures annuelles passées pour les rencontres; durée médiane d'une rencontre ; Nombre retour de questionnaire de satisfaction annuel ; nombre de connexion; Nombre de vignettes cliniques échangées / Indicateurs d'efficacité : Nombre de refus de participations; Répartition par profession, communes de résidence des professionnels (pour la couverture) ; Taux d'absentéisme sur inscription / Indicateurs d'efficience: coût de fonctionnement/ nombre de rencontres
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Grille de recueil, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, mailing
Fréquence de l'action	☒ Répétitive : <i>tous les trimestres</i>
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	fin 2023-2024 Prendre contact avec le Pôle de santé Organiser le lancement des réunions
Public(s) concerné(s) par l'action	Professionnels de santé, du médico-social, du social.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Pôle de santé + Tous professionnels en lien avec le parcours de santé des séniors
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	2 animateurs / un lieu d'accueil qui pourrait s'envisager de manière tournante dans les différentes structures des partenaires participants / convivialité (café, thé, boisson, gourmandises)
Financements mobilisables	Chaque structure accueillante pourra financer la collation
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	mobilisation des partenaires, disponibilité des professionnels, déplacements
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.2.1	Répertoire des activités physiques adaptées en Albret

Porteur(s) de projet	Structures: Géront'Aquitaine - Albret Communauté
	Personnes référentes : Edmond VALAY et Joël JANCOVEK

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☒ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir les activités physiques adaptées (APA) et le lien social du senior
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Notre territoire compte de plus en plus de seniors et l'activité physique des seniors est une des recommandations de bonnes pratiques et de santé publique de la Haute autorité de santé. De plus, la pratique sportive permet de rompre l'isolement ; il est donc évidemment qu'inciter les seniors à pratiquer une activité sportive adaptée a un impact positif sur la santé physique et psychologique.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer la connaissance de l'activité physique adaptée (APA) proposée en Albret
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Réaliser et diffuser un livret regroupant l'ensemble des acteurs proposant des Activités Physiques Adaptées en Albret
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Meilleure connaissance des associations pratiquant l'Activité Physique Adaptée
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	création du livret diffusion auprès de la population, des partenaires et professionnels de santé
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	Ponctuelle : 2025 (Mise à jour tous les 2 ans)
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024: réunions préparatoires de recensement 2025: création du répertoire et diffusion aux partenaires et à la population
Public(s) concerné(s) par l'action	Population de plus de 55 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Asept - Ufolep - Cdos - Una 47 - Géront'Aquitaine, professionnels de santé et partenaires sociaux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	A définir
Financements mobilisables	CAF => EFL - FONDS EUROPEENS - REGION NOUVELLE AQUITAINE - CD 47 Conférences des financeurs / CARSAT/MSA/AGIRC-ARRCO
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	financement du livret en format papier
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A3.2.2	Forum sur la promotion des activités physiques seniors en Albret

Porteur(s) de projet	Structures: Albret Communauté Personnes référentes : Nathalie MAZAT et Joël JANCOVEK
-----------------------------	---

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☒ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir les activités physiques adaptées (APA) et le lien social du senior
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Notre territoire compte de plus en plus de seniors et l'activité physique des seniors est une des recommandations de bonnes pratiques et de santé publique de la Haute autorité de santé. De plus, la pratique sportive permet de rompre l'isolement ; il est donc évidemment d'inciter les seniors à pratiquer une activité sportive adaptée
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer la connaissance de l'activité physique adaptée (APA) proposée en Albret Sensibiliser les seniors à la pratique sportive et favoriser le lien social Associer les EHPAD et le CHAN sur les activités physiques adaptées dans l'idée de s'ouvrir sur la ville
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Organisation d'un forum "Activités sportives Seniors" avec des ateliers de découverte des activités adaptées en fonction de son âge et de son état de santé
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Accueillir 50 personnes sur la journée A minima 10 activités représentées
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de participants à la journée Nombre d'activités représentées
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel Questionnaire de satisfaction
Fréquence de l'action	Ponctuelle : 2025
Calendrier de réalisation <u>Etape par étape</u>	2024 : réunions préparatoires 2025 : organisation de la journée
Public(s) concerné(s) par l'action	Seniors dès 55 ans
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Asept - Ufolep - Cdos - Una 47 - Gèront'Aquitaine, partenaires sociaux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	A définir
Financements mobilisables	CAF => EFL - FONDS EUROPEENS - REGION NOUVELLE AQUITAINE - CD 47
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Réactivité des collectivités et des associations
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.1	Diagnostics alimentaires (collectif et individuel)

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Eliasse ZAGHAOUI

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☒ Axe 3 Santé du senior
	x Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir une alimentation saine et durable
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Beaucoup de diversité dans les types de restaurations collectives sur l'Albret. Des élus font remonter les besoins d'une meilleure connaissance de l'existant et peut-être envisager une coordination entre collectivités volontaires. Un Plan Alimentaire territorial est en réflexion sur la CCAC.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	Identifier les freins d'accès à une alimentation saine et durable (restauration collective et pratiques individuelles) et mettre en place un programme d'actions priorisé
Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	Effectuer deux diagnostics : - Sur "le bien manger" afin de dresser un état des lieux des pratiques alimentaires des habitants du territoire. - Sur le fonctionnement de la restauration collective en Albret afin d'identifier les axes d'amélioration
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Diag 1 : identifier les freins d'accès à une alimentation saine et durable et proposer des pistes d'actions Diag 2 : identifier des nouvelles dynamiques possibles en restauration collective et proposer des pistes d'actions
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Retours d'enquête
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Questionnaire
Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 : réalisation - diffusion- analyse des diagnostics 2025-2028: identification du plan d'actions et mise en place
Public(s) concerné(s) par l'action	Diag 1 : habitants du territoire Diag 2 : Collectivités et son personnel de la restauration collective
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Au Fil des Séounes - Davinal - Alliance Bio - CD47 - Lycée Armand Fallières
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour la diffusion et l'analyse des résultats
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Construction des questionnaires, méthode de diffusion et analyse
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.2	Ateliers sur "Education nutritionnelle- alimentation saine et durable" en milieu scolaire et périscolaire

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Siel Bleu - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Caroline SORIANO - Eliasse ZAGHAOUI & Quentin FARGUES

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	x Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir une alimentation saine et durable
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Des actions de sensibilisation sont réalisées en milieu scolaire : tabac, harcèlement, éducation sexuelle, etc. Cependant il en existe peu dans le domaine de l'alimentation. Ces ateliers seront l'occasion de faire connaître les mesures phares du Programme National Nutrition Santé 4.
---	---

Description de l'action

Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Sensibiliser le public scolaire sur le bien manger : équilibre alimentaire, produits bruts, frais, locaux, de saison, ... pour que les jeunes développent des compétences en alimentation.
---	--

Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Ateliers de sensibilisation : - Circuits-courts, localité, saisonnalité - Equilibre alimentaire : valeur nutritionnelle, produits non transformés, ... - Lutte contre le gaspillage alimentaire
---	--

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Réaliser 1 atelier par an Pérenniser la tenue d'atelier dans les structures volontaires
---	--

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'ateliers réalisés Satisfaction des participants Nombre d'élèves sensibilisés
--	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Feuille d'émargement
---	----------------------

Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	1) Première tentative en milieu périscolaire 2024- 2028 2) Ecole, collège et lycée pour l'année 2025-2028
--	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Public périscolaire en 2024-2028 Ecole collège et lycée pour l'année 2025-2028
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	IREPS, diététien, associations, Au Fil des Séounes, naturopathe
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains pour les animations
---	------------------------------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Préparation des supports pédagogiques Calendrier (échéance à anticiper pour planifier des activités en milieu scolaire)
--	--

Bilan de l'action

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
---	--

Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.1.3	Accès aux cuisines partagées pour les associations

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale laïque de Nérac (Espace de Vie Sociale) - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Martine PALAZE & Sindie PASIAN - Eliasse ZAGHAOU

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	x Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Promouvoir une alimentation saine et durable
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Diverses associations locales ont émis le besoin d'avoir accès à un espace "Cuisine" pour animer des ateliers. Or, en Albret, il n'existe aucun espace dédié aux associations.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Identifier et rendre accessible un espace "Cuisine", que toutes associations pourraient utiliser pour réaliser des ateliers sur l'alimentation.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Identifier les lieux de Cuisine déjà existants (type Centre Samazeuilh de Nérac, Cuisines pédagogiques du lycée J. de Romas, salles des fêtes, ...) Faciliter les modalités d'accès à ces infrastructures et diffuser l'information aux associations
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	2 espaces "Cuisine" identifiés en Albret pouvant accueillir les associations
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre d'espaces "Cuisine" identifiés Nombre d'associations utilisant ces espaces
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 -2028: : Identifier des lieux - faciliter l'accès aux associations
Public(s) concerné(s) par l'action	Associations
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Lycée J. de Romas, IREPS, Mairies, Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Vigilances sur les modalités d'accès, l'hygiène, les freins juridiques
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action : Développer les jardins partagés
A4.1.4	Animation de jardins partagés

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Amicale Laïque de Nérac (Espace de vie sociale) - Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Martine PALAZE & Sindie PASIAN - Eliasse ZAGHAOU

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☒ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Promouvoir une alimentation saine et durable
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Les jardins partagés sont un très bon outil pour travailler de manière globale tous les aspects de l'alimentation : - Jardinage, récolte, production - Localité, saisonnalité, - Lutte contre le gaspillage - Sensibilisation - Cuisine Il en existe plusieurs sur le territoire mais la grande difficulté est l'animation de ces jardins. Il n'y a pas d'association dédiée à cette fonction et les jardins ne sont pas exploités.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Animer un ou des jardins partagés en Albret pour y développer les compétences alimentaires, autonomiser des publics dans la gestion d'un jardin, développer le lien social, ... Favoriser l'apprentissage de la culture sans intrants chimiques donc bio pour une vision One Health (santé de l'environnement et santé humaine et même animale avec les lombrics qui n'aiment pas les pesticides).
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Développer et péreniser un jardin partagé: •Avoir un espace à disposition •Trouver une association qui s'engage à tenir un jardin •Se servir du jardin comme d'un outil de sensibilisation au Bien Manger et d'apprentissage à la culture sans intrants chimiques (=bio)
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	A minima 1 association qui gère 1 jardin
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de jardins animés par les associations Nombre d'ateliers réalisés le cas échéant
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier excel
Fréquence de l'action	☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028
Calendrier de réalisation Etape par étape	2024 : identification de tous les jardins et trouver une association 2025-2028: pérenisation de l'animation du jardin
Public(s) concerné(s) par l'action	Associations, public fragile, scolaires
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Au Fil des Séounes, IREPS,mairies, EVS
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	Aucun
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Trouver le foncier et une association prête à s'engager dans la durée.
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés -impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.2.1	Sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE: Moustique tigre & Ambroisie)
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Deborah HELESCHEWITZ
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous ☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte ☐ Axe 3 Santé du senior ☒ Axe 4 Santé et environnement ☐ Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Sensibiliser à la qualité de l'environnement, de l'air et de l'eau
Éléments de diagnostic / justification de l'action	Le Moustique Tigre (<i>Aedes albopictus</i>), espèce exotique envahissante originaire d'Asie, peut être le vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Ainsi, il est indispensable d'apprendre à le reconnaître pour signaler sa présence et partager les bons gestes à mettre en place pour lutter contre cette espèce. De même l'ambroisie, originaire d'Amérique du Nord, est une plante envahissante possédant un pollen très allergisant pour l'homme.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Renforcer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes (EEE : Moustique tigre et Ambroisie) et sur les méthodes de lutte.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Pour les scolaires : Un livret pédagogique sur le Moustique Tigre existe, édité par Cap Sciences et un autre sur l'ambroisie développé par l'Observatoire des Ambroisies. Organiser la diffusion de ces livrets en communiquant auprès des écoles et des accueils de loisirs du territoire. Inciter à leur utilisation en proposant un soutien pédagogique auprès des encadrants (possibilité d'ateliers d'appropriation des livrets animés par le Service Environnement de la CCAC). Pour le grand public : Encourager le signalement des EEE sur les sites internet dédiés et la diffusion des supports d'informations par la diffusion auprès des mairies, sur les réseaux sociaux. L'organisation d'exposition à la Maison Pêche Nature de la FDAAPPMA 47 à Bruch sur les espèces exotiques envahissantes est également envisagée (malette pédagogique et exposition ARS sur l'ambroisie, ..., exposition et ateliers spécifiques sur les espèces aquatiques par FDAAPPMA 47). Des actions ponctuelles lors d'animations peuvent également être mises en place (participation à la Garenne Party).
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Pour les scolaires : sensibiliser 2 écoles et un accueil de loisirs par an Pour le grand public : Organisation de l'exposition par la FDAAPPMA 47 et diffusion des articles de sensibilisation EEE 1 fois par an
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'écoles et de classes / d'accueils de loisirs qui utilisent le livret, Nombre d'ateliers d'appropriation des livrets animés par le Service Environnement de la CCAC Diffusion des articles EEE Organisation de l'exposition par la FDAAPPMA 47 Nombre d'actions ponctuelles d'animations
Modalités de recueil des indicateurs <i>(résultats et suivi)</i>	Tableau de suivi excel
Fréquence de l'action	☐ Ponctuelle: (année)..... ☒ Pluriannuelle : de 2024 à 2028 ☐ Répétitive : tous les.....
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	Pour les scolaires : - chaque année en septembre/octobre : communication des mairies auprès des écoles pour annoncer l'existence des livrets / communication d'Albret Communauté auprès de ses accueils de loisirs - chaque fin d'année scolaire : communication des mairies auprès des écoles pour savoir si les livrets ont été utilisés, et auprès de combien de classes / d'élèves, puis centralisation par Albret Communauté / idem pour les accueils de loisirs Pour le grand public : - fin 2023, début 2024 : centralisation des informations existantes par Albret Communauté / réalisation d'un article de vulgarisation si nécessaire - à chaque début de saison de 2024 à 2028 : diffusion des informations par les communes, via les bulletins municipaux, des affiches, des flyers, sur les panneaux numériques... Les communes doivent ensuite faire remonter à Albret Communauté le nombre de diffusion, sur quels supports, et s'ils ont eu des retours éventuels
Public(s) concerné(s) par l'action	Les scolaires (écoles primaires, éventuellement grande section de maternelle) et les habitants d'Albret Communauté
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Accueils de Loisirs et écoles du territoire, Cap Sciences, ARS, FREDON, Observatoire des Ambroisies, FDAAPPMA 47
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains (diffusion et animation) ; moyens matériels (livrets, ...)
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des écoles
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de...(viser aussi le qualitatif)</i>
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non <i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A4.2.2	Accompagner les collectivités à la végétalisation des surfaces urbaines

Porteur(s) de projet	Structure(s) : LEGTPA Armand Fallières de Nérac et Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Magali GEORGE-KIENLEN et Deborah HELESCHEWITZ

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☒ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2	Sensibiliser à la qualité de l'environnement, de l'air et de l'eau
auquel se rattache l'action	

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Face au changement climatique, les communes se lancent de plus en plus dans des actions de végétalisation de leur territoire. Cependant, il s'agit de bien sélectionner les espèces à planter et de développer ces actions en communiquant sur les retours d'expériences.
---	---

Description de l'action	
-------------------------	--

Objectif(s) de l'action (OS: <i>objectifs spécifiques</i>)	Eviter aux communes de planter des espèces allergènes ou exotiques / favoriser les espèces locales, anciennes et intéressantes pour les pollinisateurs, ... et favoriser l'inter-connaissance des projets de végétalisation sur le territoire.
---	--

Contenu de l'action (OP: <i>objectifs opérationnels</i>)	Création par une classe du Lycée A.Fallières d'une plaquette ou d'un livret détaillant les espèces à éviter (espèces allergènes, espèces exotiques envahissantes, ...) et les espèces à privilégier (espèces locales, espèces ayant un intérêt pour les pollinisateurs, espèces anciennes, ...); ainsi qu'un livret de retour d'expérience et d'une communication globale sur ces projets. Les échanges de retour d'expériences pourront aussi être fait sous forme d'ateliers, de visites, rencontres, ...
---	---

Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	2 guides créés : espèces à utiliser / retour d'expérience Diffusion des guides à chaque commune
---	--

Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Réalisation des livrets (guide des espèces à utiliser / guide de retour d'expérience) Nombre d'exemplaires diffusés Nombre d'événements organisés sur les retours d'expériences
--	---

Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau excel de suivi
---	------------------------

Fréquence de l'action	☒ Ponctuelle: 2027
------------------------------	--

Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	2024 et 2025 : mise en place de projets pédagogiques visant à créer une liste d'espèces "idéales" pour les projets de végétalisation sur le territoire et création du livret des retours d'expériences 2026 : création du livret des espèces végétales et diffusion du livret des retours d'expériences 2027 : impression et diffusion du livret des espèces végétales et actions de communication
--	--

Public(s) concerné(s) par l'action	Les mairies, et plus largement sur le Département, voire les Départements voisins
---	---

Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
---	-------------------

Partenaire(s) à mobiliser / associer	Agence Régionale de Santé (livret espèces allergènes), Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (utilisation des espèces locales dans les projets de plantation), GIEE de Nérac (espèces à proscrire par rapport aux semenciers, espèces intéressantes pour les pollinisateurs), Office Français de la Biodiversité (espèces exotiques envahissantes), Albret Communauté, Service de communication
---	---

Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	1 professeur et ses élèves et 1 personne pour la partie valorisation des actions
---	--

Financements mobilisables	Subvention de l'Agence de l'Eau (?)
----------------------------------	-------------------------------------

Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Turn-Over possible au sein de l'équipe éducative / Investissement des élèves pour la réalisation des livrets
--	--

Bilan de l'action	
-------------------	--

Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	<i>par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de...(viser aussi le qualitatif)</i>
---	--

Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
--	--

Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non <i>Pistes d'évolution :</i>
---------------------------------	--

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.2.3	Mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en Albret
Porteur(s) de projet	Structure(s) : Eau 47 - COPIL PGSSE Personne(s) référente (s) (porteurs de projet) : Barbara LACOSTE (Eau 47)
Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous ☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte ☐ Axe 3 Santé du senior ☒ Axe 4 Santé et environnement ☐ Axe 5 Santé mentale
Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Sensibiliser à la Qualité de l'Environnement, de l'Air et de l'Eau
Éléments de diagnostic / justification de l'action	En Nouvelle-Aquitaine (NA), l'eau est un des sujets de préoccupation fort pour la population. Selon le dernier baromètre santé environnement en NA, l'eau du robinet n'a pas acquis la confiance de l'ensemble de la population : en effet, seule la moitié de la population affirme avoir totalement confiance dans l'eau du robinet, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. - Le territoire d'Albret Communauté est alimenté par plusieurs ressources souterraines et superficielles gérées par Eau 47. 45% de la population de ce territoire est alimenté par la prise d'eau de Nazareth qui puise l'eau dans la Baise (eau superficielle). La qualité de cette ressource est dégradée par la présence de molécules de pesticides issues des pratiques agricoles présentes sur l'aire d'alimentation de ce captage, en amont de la prise d'eau (en 32, 47, ...). Des procédés de traitement avancés ont été mis en place au sein de l'usine existante pour palier à ces problématiques de qualité. - Les autres ressources, essentiellement des résurgences d'eau souterraine, restent vulnérables de par leurs caractéristiques hydrogéologiques. - Par ailleurs, dans le cadre du changement climatique et des risques de sécheresse récurrents à venir, le territoire n'est pas doté de ressources de secours suffisantes. - S'agissant des réseaux de distribution, plusieurs communes du territoire disposent encore de branchements publics en plomb dont la suppression est à prévoir. Pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau de boisson, des mesures préventives et correctives sont à mettre en œuvre pour réduire les risques de détérioration de la qualité de l'eau identifiés depuis la zone de captage jusqu'au robinet du consommateur, en passant par les unités de traitement, les points de stockage de l'eau traitée et le réseau de distribution. Le PGSSE est un levier de prévention et de promotion de la santé et de gestion des risques ayant pour objectifs : - l'amélioration de la qualité de l'eau en diminuant les non-conformités, notamment celles qui sont récurrentes, rattachées à des dangers identifiés et pour lesquels des mesures de gestion adaptées sont mises en œuvre. - l'amélioration de la sécurisation et de la fiabilité de l'ensemble du système de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, visant ainsi à limiter les risques et à gérer de manière plus efficace les incidents de qualité d'eau. L'objectif de cette démarche PGSSE est de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'eau de boisson distribuée et ainsi de préserver la santé des populations, en intégrant la problématique du changement climatique et ses conséquences sur la rarefaction des ressources exploitées et la possible dégradation de la qualité de l'eau.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable issue des différentes ressources du territoire. - Promouvoir la bonne qualité de l'eau du robinet issue du réseau public.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	La mise en place de ce PGSSE se déroulera en 6 étapes : - Réunir un comité de pilotage (COPIL). - Identifier les dangers. - Évaluer les risques. - Mettre en place un plan d'actions adapté. - Vérifier l'efficacité des actions mises en œuvre. - Réviser le PGSSE, périodiquement et suite à d'éventuels incidents.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	- PGSSE finalisé avec son plan d'actions établi. - Réunion annuelle du COPIL pour le suivi du PGSSE.
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	- Nombre de réunions du COPIL. - Réalisation de l'étude de danger. - Respect du phasage de l'élaboration du PGSSE. - Nombre de résumé du PGSSE transmis aux mairies et déposé en ligne à l'attention du grand public.
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Comptes rendus des COPIL.
Fréquence de l'action	x Répétitive : en tant que de besoin et a minima tous les 6 ans.
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	2024 : 1er semestre : 1ère réunion du COPIL de démarrage du PGSSE. 2027 : finalisation du plan d'actions du PGSSE.
Public(s) concerné(s) par l'action	Population du territoire alimentée par le réseau d'eau potable public.
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ARS - AEAG - DDT - CoD47
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Externalisation à un bureau d'études, Eau 47, ARS, DDT, collectivités.
Financements mobilisables	AEAG pour les études + au cas par cas pour des travaux potentiels.
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Leviers : formations déjà réalisées des services eau de Eau 47. Accompagnement par l'ARS. Freins : Difficulté de prise en compte de la démarche PGSSE comme un outil de gestion quotidien de la qualité de l'eau
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	par ex: X de participants, X % de satisfaction, X pers ayant développées des compétences de...(viser aussi le qualitatif)
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.1	Bien habiter son logement : plaquette et informations partenaires

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marie GALAND

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☒ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Favoriser la qualité de l'habitat et du cadre de vie
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors du questionnaire "habitants" de l'Albret, à la question "êtes vous sensibles à la qualité du cadre de vie et au logement ?", sur 601 répondants, 335 ont répondu "oui". De plus, 407 d'entre eux estiment que les aidants ne sont pas suffisamment bien informés concernant les accompagnements et aménagements.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Contribuer à la bonne promotion des bonnes pratiques en terme d'aménagement - organisation / chaleur-froid-humidité. Diminuer le mal-logement et anticiper les solutions à mettre en place selon la problématique.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Création de supports d'information vulgarisés sur les missions de conseils techniques et financiers du service habitat de la CCAC, de type plaquette "Bien habiter son logement". Informers les partenaires sociaux et professionnels de santé intervenant à domicile pour relayer l'information et sensibiliser le public cible dit vulnérable.
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	1 support créé A minima 1 réunion d'information auprès des partenaires Diffusion du support 1 fois par an à tous les partenaires et sur les réseaux sociaux
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Réalisation du support Nombre de réunions d'information partenaires
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	✖ Répétitive : tous les ans
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	- 2024 : création des supports - 2024 à 2027 : réunions et diffusion annuelles
Public(s) concerné(s) par l'action	Public vulnérable (personnes âgées isolées, famille en précarité) / associations / partenaires sociaux (ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, action sociale, Centre Médico-Social...) / les infirmiers libéraux
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, ARS et Pôle LHI de la DDT du Lot-et-Garonne, délégation locale de l'ANAH ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, service Action Sociale d'Albret Communauté, Centre Médico-Social... / les infirmiers libéraux
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : Service Habitat d'Albret Communauté
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	Nombre de réunions et diffusions annuelles.
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non Pistes d'évolution :

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.2	Cycle de sensibilisation "lieux de vie et avancées en âge"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Territoires des possibles
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Laetitia RULLIER, Amélie VERAIL

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☒ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Favoriser la qualité de l'habitat et du cadre de vie
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Lors du questionnaire "habitants" de l'Albret, à la question "connaissez vous les habitats partagés sur votre territoire ?", sur 601 répondants, 486 ont répondu "non". Mais 240 (sur 601) personnes seraient intéressées par des informations sur ce sujet. Environ 35% de la population d'AC est retraitée,
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Sensibiliser les personnes retraitées à l'importance du lieu de vie dans l'avancée en âge. Anticiper son mode d'habitat et informer sur les habitats alternatifs.
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Animer un cycle de sensibilisation sur l'importance du lieu de vie dans l'avancée en âge (sur un trimestre): - "Ciné découverte" et débat à Barbaste - 2 ateliers d'échanges à Mézin - "Ciné expo" et stands d'informations à Lavardac
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	20 personnes au ciné-débat 8 personnes à chaque atelier
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de participants à chaque évènement Nombre de participants à au moins deux évènements Nombre de projet en amorce après le cycle ? Lesquels ?
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Fichier Excel Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	Ponctuelle: fin 2023 (si possible tous les 2 à 3 ans)
Calendrier de réalisation <i>Etape par étape</i>	- Semaine 38 : réunion partenaires - Semaine 42 : ciné découverte - Barbaste - Semaine 45 : atelier 1 - Mézin - Semaine 46 : atelier 2 - Mézin - Semaine 48 : ciné expo - Lavardac
Public(s) concerné(s) par l'action	Retraités
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, SOLIHA ADMR, UNA, CCAS, Agir Val d'Albret, associations caritatives, Action Sociale, Espaces de Vie Sociale, clubs du 3ème âge
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens matériels : prêt de salles par les mairies et Albret Communauté Moyens humains : salariés de Territoires des possibles
Financements mobilisables	Conférences des financeurs
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Difficulté de captation du public cible (retraités)
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	Nombre de participants par évènement
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Date de validation de la fiche : 06/11/2023

Fiche action n°	Titre de l'action
A4.3.3	Boîte à outils "non-décence et péril dans ma commune"

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Marie GALAND
Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☒ Axe 4 Santé et environnement
	☐ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 auquel se rattache l'action	Lutter contre l'habitat indigne
--	---------------------------------

Éléments de diagnostic / justification de l'action	La commune de Nérac a souhaité mettre en place le permis de louer afin de lutter contre les marchands de sommeil et éviter l'habitat indigne. Bien qu'ils disposent du pouvoir de police et d'une obligation de signalement, les élus se sentent démunis face à ces questions qui peuvent toucher l'intimité des ménages.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action (OS: objectifs spécifiques)	Renforcer les compétences des élus concernant leurs devoirs et obligations en matière de lutte contre l'habitat indigne. Accompagner à la bonne mise en place des procédures?
Contenu de l'action (OP: objectifs opérationnels)	Création d'un livret complet type Boite à outils "insalubrité et péril dans ma commune" : *d'un logigramme représentant l'ensemble des procédures *de fiches détaillées par situation type *de modèles de courriers, arrêtés, ... Organiser des réunions de présentation de la Boite à Outils avec les maires et les secrétaires de mairies
Résultats attendus : Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)	Réalisation du livret A minima les 33 mairies rencontrées et informées A minima 1 situation par commune (péril ou insalubrité) remontée au service habitat de la CCAC - soit 33 signalements
Indicateurs de suivi de l'action indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)	Nombre de mises en œuvre par les élus sur le territoire de leur commune Nombre de mairies rencontrées lors de la diffusion de la Boite à Outils
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Référencement par le porteur de projet
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2024 à 2027
Calendrier de réalisation <u>Etape par étape</u>	- 2024 : création de la boite à outils - 2024 : diffusion et rencontre des communes - 2025 - 2027 : mise à jour selon évolution réglementaire
Public(s) concerné(s) par l'action	Elus communaux
Périmètre géographique de l'action	Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	ADIL, ARS et pôle LHI de la DDT du Lot-et-Garonne
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains : agents du Service Habitat d'Albret Communauté
Financements mobilisables	
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Complexité des procédures
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	Nombre de communes s'appropriant et mettant en œuvre la boîte à outils
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.1.1	Animations en Albret dans le cadre des SISM

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CHD La Candélie
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Isabelle BERDINELLE

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
☒	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☒ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Développer les actions de prévention en Santé Mentale
---	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de connaissances de la population sur la thématique de la Santé Mentale, besoin de déstigmatiser le sujet.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	SENSIBILISER le public aux questions de Santé Mentale. INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé Mentale. RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la Santé Mentale. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soins en Santé Mentale. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Construire des animations annuelles dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale avec les partenaires locaux (ciné-débat, stands, ...)
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Types d'actions organisées Participation du public
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre d'animations organisées Nombre de personnes présentes
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	Répétitive : <i>1x par an</i>
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 2ème semestre 2023
Public(s) concerné(s) par l'action	Les habitants de l'Albret (public adulte)
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), associations, élus, ...
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains, locations (salle), petit matériel, impressions
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Investissement des partenaires : la dynamique du Conseil Local de Santé Mentale repose sur l'investissement volontaire des partenaires à ce type de démarche. Difficulté d'investissement dans la récurrence des événements d'une année sur l'autre. Un budget dédié est important à prévoir afin de mettre en place des actions, pouvoir mobiliser des intervenants, ...
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	<i>Pistes d'évolution :</i>

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.2.1	Boîte à outils sur les questions de Santé Mentale

Porteur(s) de projet	Structure(s) : Albret Communauté
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Pauline FENJIRO

Axe du CLS 2	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☒ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Former et informer les partenaires en Santé Mentale
--	--

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de connaissances/ressources des professionnels, élus et associations sur la thématique de la Santé Mentale.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	- SENSIBILISER les acteurs de l'Albret aux questions de Santé Mentale / déstigmatiser. - INFORMER sur les différentes approches en Santé Mentale. - FAIRE CONNAÎTRE les ressources disponibles pour les acteurs de l'Albret (supports, lieux, moyens et personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité).
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Identification des besoins partagés Pour les élus ou professionnels : Création d'un livret ou page internet de type "Boîte à outil en santé mentale" répertoriant l'ensemble des acteurs ressources en santé mentale, et les procédures (hospitalisations d'urgence, ...) + organiser sa diffusion (format numérique, réunions d'informations pour les élus et professionnels, asso, ...) 1/ Création de la boîte (contenu, support) 2/ Diffusion de la communication 3/ Mises à jour
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Utilisation effective de l'outil : 10 consultations par mois et 80% des professionnels satisfaits de l'outil
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de consultations
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel et questionnaire de satisfaction auprès des élus, professionnels, associations, ...
Fréquence de l'action	Ponctuelle : année 2024 pour la création puis répétitive avec une mise à jour 1x par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 2ème semestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), élus, forces de l'ordre, pompiers, associations caritatives, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	CHD La Candélie, professionnels du territoire (sanitaires, médico-sociaux)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Tenir à jour l'outil
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.2.2	Formations sur la Santé Mentale en Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : DD ARS / PTSM
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : David MOURGUES

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☒ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Former et informer les partenaires en Santé Mentale
---	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de coordination/liens sur la thématique de la Santé Mentale + manque de connaissances/ressources. Besoin de développer les compétences des acteurs de l'Albret à accompagner les questions de Santé Mentale.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Former aux Premiers Secours en Santé Mentale Former à la Prévention du Suicide
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Développer les connaissances des acteurs de l'Albret autour de la Santé Mentale et ses troubles. Développer les compétences des acteurs de l'Albret à être ressources en matière de Santé Mentale et mieux faire face aux situations difficiles (savoir-être, relais vers structures ressources, ...).
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	Mettre en place 1 session par an de Formation Premiers Secours en Santé Mentale en Albret Mettre en place 1 session par an de Formation sur la Prévention du Suicide
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	% des personnes formées déclarant mieux connaître le champ de la Santé Mentale % des personnes formées déclarant avoir renforcé ses capacités à être ressource/reliais en matière de Santé Mentale Nombre de personnes formées
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	Répétitive : 1x par an
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 1er semestre 2024
Public(s) concerné(s) par l'action	Professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), élus, animateurs de centres de loisirs, associations caritatives, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Organismes de formation, CNFPT
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Coût de la formation, mise à disposition de salles et matériel
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	Mobilisation des fonds nécessaires à l'organisation des formations
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action <i>- point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus</i>	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :

Fiche action n°	Intitulé de l'action :
A5.3.1	Mise en place d'un Espace de Concertation des Cas Complexes entre les professionnels de l'Albret

Porteur(s) de projet	Structure(s) : CHD La Candélie
	Personne(s) référente (s) (<i>porteurs de projet</i>) : Isabelle BERDINELLE

Axe du CLS 2 auquel se rattache l'action ☒	☐ Axe 1 Prévention et accès aux soins pour tous
	☐ Axe 2 Santé de l'adolescent et du jeune adulte
	☐ Axe 3 Santé du senior
	☐ Axe 4 Santé et environnement
	☒ Axe 5 Santé mentale

Objectif Général du CLS 2 <i>auquel se rattache l'action</i>	Mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale
---	---

Éléments de diagnostic / justification de l'action	Manque de coordination/liens sur la thématique de la Santé Mentale. Méconnaissance entre les différents acteurs intervenants dans ce champ. Manque d'une culture commune.
Description de l'action	
Objectif(s) de l'action <i>(OS: objectifs spécifiques)</i>	Faciliter la gestion des cas complexes de manière collégiale et en inter-professionnalité
Contenu de l'action <i>(OP: objectifs opérationnels)</i>	Organiser tous les 2 mois un Espace de concertation des cas complexes entre professionnels de l'Albret. L'objectif est d'échanger ensemble sur des cas concrets et d'identifier des préconisations à mettre en place pour un meilleur suivi du patient. Réseau d'Analyse des Situations Complexes en Albret 1/ Organisation (création et mise en place) de l'Espace (Charte de fonctionnement : fréquence, membres, saisines, ...) 2/ Installation (première réunion) 3/ Fonctionnement
Résultats attendus : <i>Les indicateurs et valeurs attendues pour mesurer l'atteinte des objectifs (OS)</i>	% de professionnels satisfaits des réponses trouvées par la Cellule
Indicateurs de suivi de l'action <i>indicateurs quantifiables pour réaliser l'action - pour les objectifs opérationnels (OP)</i>	Nombre de réunions Nombre de cas complexes étudiés chaque année Taux de fréquentation de la Cellule
Modalités de recueil des indicateurs (résultats et suivi)	Tableau de suivi Excel
Fréquence de l'action	X Pluriannuelle : de 2023 à 2028
Calendrier de réalisation <i>Étape par étape</i>	Démarrage 3ème semestre 2023
Public(s) concerné(s) par l'action	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux), associations, élus, ...
Périmètre géographique de l'action	Territoire d'Albret Communauté
Partenaire(s) à mobiliser / associer	Les professionnels du territoire de l'Albret (sanitaires, médico-sociaux)
Budget prévisionnel (moyen humain, financier et matériel)	Moyens humains
Financements mobilisables	0 €
Points de vigilance / leviers ou freins possibles	
Bilan de l'action	
Valeurs obtenues (indicateurs de résultats et de suivi)	
Appréciation générale de l'action - point sur le déroulement - freins identifiés et leviers utilisés - impact ou effets inattendus	
Reconduction de l'action	☐ oui ☐ non
	Pistes d'évolution :